

Une promenade dans les jardins de Pline le Jeune : à propos des Lettres 2.17 et 5.6

Autor(en): **Chevalley, Éric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): - **(2004)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-870141>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UNE PROMENADE DANS LES JARDINS DE PLINE LE JEUNE : À PROPOS DES *LETTRES* 2.17 ET 5.6*

Comme tous les personnages de son rang, Pline le Jeune possédait plusieurs propriétés non seulement dans la région de Côme, berceau de sa famille, et dans les environs de Rome, mais aussi sur la côte du Latium et en Toscane. Notre auteur les mentionne à plusieurs reprises dans sa correspondance, et en particulier les domaines des Laurentes et des *Tusci*, qui font l'objet d'une longue description dans les *Lettres* 2.17 et 5.6. Aussi ces textes nous permettent-ils aujourd'hui encore d'entrer dans les jardins de ces deux propriétés et de goûter en compagnie de Pline aux charmes des lieux. Nous nous proposons donc de nous laisser emmener par notre auteur dans ces espaces et de partager avec lui les émotions, les plaisirs que lui procure le spectacle de la nature maîtrisée : nous nous sommes en effet limité dans notre étude aux parties consacrées aux jardins en laissant de côté tout ce qui concerne les bâtiments. Il s'agira aussi pour nous de découvrir la finalité de ces deux lettres de villa, comme on peut les appeler, car elles participent, à leur façon, au besoin de se représenter et permettent un travail littéraire original, dont Pline se montre fier.

Parmi les nombreuses pièces de la correspondance de Pline évoquant ou décrivant avec plus ou moins de détails l'un ou

* Cette promenade a débuté par une présentation qu'Éléonore Bovet Soutter et moi-même avons faite de ces deux lettres dans le cadre du Colloque de latin : je tiens à remercier vivement Éléonore pour sa complicité, ainsi qu'Olivier Thévenaz, secrétaire du Colloque, pour son précieux travail de préparation. En fait, notre véritable rencontre avec ces textes est plus ancienne : elle remonte au début de nos études, à une séance de lecture cursive, et c'est pour nous une joie de dédier cette petite escapade à tous nos camarades d'alors, à nos maîtres et, en particulier, au professeur Philippe Mudry qui guidait nos pas d'apprentis latinistes.

l'autre de ses domaines, deux lettres se distinguent par leur ampleur, et davantage encore par le fait qu'elles sont entièrement consacrées à la description de deux propriétés que possédait notre auteur, l'une aux Laurentes¹, l'autre en Toscane²: ce sont les *Lettres* 2.17 et 5.6. Ces textes, naturellement, ont été abondamment commentés et utilisés, en particulier par les archéologues et les différents spécialistes de la maison romaine. Aussi les indications qui s'y trouvent ont-elles permis de reconstituer, en partie du moins, les plans et structures de deux villas, témoins des vastes demeures de campagne de l'époque des Antonins³.

Bien que ces textes traitent à la fois des bâtiments — orientation, disposition, etc. — et que, comme le fait judicieusement remarquer Pierre Grimal⁴, bâtiments et jardins soient disposés de façon à aller à la rencontre les uns des autres, nous ne suivrons notre propriétaire qu'à travers les allées de ses promenades et le long de ses portiques. Si ce choix est avant tout personnel, il s'explique également par l'importance que Pline accordait à ses jardins. Dans la composition, toutefois, notre auteur passe de la villa au jardin sans transition ni rupture, comme en 2.17.13 où la description de l'une des ailes de la villa des Laurentes se termine par la mention de deux tours dont la dernière « donne sur le jardin et l'allée qui encadre le jardin »; suit alors la description proprement dite des jardins et des édifices qui s'y trouvaient: galeries, passages, pavillons. Du reste, ces diverses constructions appartenaient totalement au monde des jardins, comme éléments constitutifs du paysage ou comme moyens de goûter au maximum

¹ Pour la localisation de cette propriété — située, nous dit Pline, à dix-sept mille pas de Rome — sur la côte, non loin de l'actuel Castel Fusano, voir Adrian Nicholas SHERWIN-WHITE, *The Letters of Pliny. A Historical and Social Commentary*, Oxford: Oxford University Press, 1985 (1966¹), p. 189.

² La propriété de Toscane se trouvait sur le territoire de Tifernum Tiberinum, aujourd'hui Cività di Castello, dans la vallée supérieure du Tibre; cf. A. N. Sherwin-White, *The Letters of Pliny*, p. 321-322.

³ A. N. Sherwin-White, *The Letters of Pliny*, p. 187-188, cite les différentes tentatives de reconstitution de la villa des Laurentes; il convient d'ajouter l'article consacré précisément aux descriptions des villas des Laurentes et de Toscane par Eckard LEFEVRE, « Plinius-Studien I. Römische Baugesinnung und Landschaftsauffassung in den Villenbriefen (2,17; 5,6) », *Gymnasium*, 84 (1977), p. 519-541; aux pages 528-529 figurent les plans des deux propriétés.

⁴ Pierre GRIMAL, *Les Jardins romains*, Paris: Fayard, 1984 (1944¹), p. 202.

à l'agrément des lieux. Le procédé est le même lorsque Pline décrit sa villa de Toscane : après avoir mentionné l'exposition générale du bâtiment et sa taille (5.6.15 : « elle comporte beaucoup de pièces, et même un atrium à l'ancienne »), Pline décrit immédiatement la terrasse sur laquelle donne la colonnade⁵. Par la suite, il passe d'une partie de l'édifice à un coin de jardin et d'un coin de jardin à une autre partie de sa villa.

Pourtant, Pline donne à chaque fois une importance particulière aux jardins dont il célèbre avec emphase une partie, un élément typique. Aux Laurentes, son affection va au pavillon se trouvant au fond du jardin, à l'écart de la demeure principale (2.17.20):

In capite xysti, deinceps cryptoporticus, horti, diaeta est, amores mei, re uera amores. Ipse posui.

Au bout du parterre, puis de la galerie et du jardin se trouve un pavillon ; c'est l'endroit chéri de mon cœur, oui l'endroit chéri de mon cœur. C'est moi qui l'ai placé là.

Aux *Tusci*, c'est encore une particularité du jardin que Pline met en évidence : l'hippodrome, dont la description est annoncée avec une certaine solennité (5.6.32):

Hanc dispositionem amoenitatemque tectorum longe longaque praecedit hippodromus.

Cette agréable disposition des bâtiments n'est rien à côté du charme de l'hippodrome⁶.

Pourtant, si nous nous proposons d'entrer dans ce théâtre de verdure, si cher à son propriétaire, nous n'avons pas la prétention d'entreprendre une étude de l'art des jardins à l'époque antonine, ni une analyse fouillée de l'esthétique et des attentes de Pline dans ce domaine. Nous voulons simplement suivre notre auteur dans la promenade, les promenades plus exactement auxquelles il nous invite au cœur de ses domaines comme celui des Laurentes, qu'il pouvait rejoindre une fois sa journée de travail terminée (2.17.2):

Decem septem milibus passuum ab urbe secessit, ut peractis quae agenda fuerint saluo iam et composito die possis ibi manere.

⁵ P. Grimal, *Les Jardins romains*, p. 227, explique la fréquence de ce type de construction par la volonté de créer le plus d'ouvertures possibles sur le jardin.

⁶ Les traductions des passages cités de la *Lettre 5.6* sont empruntées à *Pline le Jeune. Le Temps à soi*, lettres choisies et traduites du latin par D. Stissi, Paris : Arléa, 1991.

C'est à dix-sept mille pas de la ville, que [la villa] se trouve, dans un lieu retiré, si bien qu'une fois les obligations accomplies, on peut y demeurer sans compromettre l'emploi de la journée.

C'était donc en hiver qu'il y résidait le plus souvent, alors qu'il passait ses vacances d'été, comme on dirait aujourd'hui, dans sa propriété de Toscane (9.36.1)⁷:

Quaeris quem ad modum in Tuscis diem aestate disponam.

Tu veux savoir comment j'organise ma journée, l'été, dans ma villa de Toscane.

Les jardins de Pline, tels qu'ils apparaissent dans ses descriptions, ne constituaient pas un ensemble architectural organisé dans sa globalité autour de la demeure, à la manière des jardins de Vaux ou de Versailles : ils étaient, au contraire, divisés en plusieurs parties formant un élément distinct, presque autonome, offrant chaque fois un paysage, un agrément particulier. Souvent ces ensembles étaient entourés de murs ou de haies qui soulignaient encore le caractère autonome de chacun⁸. Ces jardins, toutefois, étaient étroitement associés aux bâtiments : ils prolongeaient les pièces d'apparat (des salles à manger généralement), auxquelles ils apportaient un charme supplémentaire⁹. De cette façon, le fractionnement de la propriété enrichissait le jardin d'une grande diversité — diversité de paysages, d'ambiances et même d'activités : un espace permettait de se promener à pied ou en litière, un autre invitait peut-être davantage au calme et à la contemplation.

Aux Laurentes, Pline nous apprend que le domaine présentait deux ensembles principaux, ainsi qu'un jardin potager qu'il se contente de mentionner (2.17.15 : *et hortus alius pinguis et rusticus*). Il nomme l'un de ces ensembles « jardin » (*hortus*) et l'autre « parterre » (*xystus*). Le premier — c'est dans cet ordre qu'ils

⁷ L'éloignement de la villa de Toscane impliquait nécessairement que Pline y séjournât assez longuement ; cf. A. N. Sherwin-White, *The Letters of Pliny*, p. 321-322.

⁸ C'est d'ailleurs une caractéristique du jardin romain de toute époque, comme l'explique P. Grimal, *Les Jardins romains*, p. 247.

⁹ C'est un point très important : les Romains utilisaient volontiers le verbe *seruire* pour définir le rapport existant entre une pièce et son environnement (voir par exemple, chez Pline, 5.6.23 : *sed ante piscinam, quae fenestris seruit ac subiacet...*) ; cf. E. Lefèvre, « Plinius-Studien I », p. 526.

apparaissent — est le jardin constitué d'un espace entouré d'une allée, elle-même bordée de buis ou de romarins. Pour définir cette allée, Pline emploie le mot *gestatio*; ce terme implique que la promenade s'y faisait en litière, et donc que l'espace était vaste¹⁰. Relié à cette allée se trouvait en un cercle intérieur un deuxième circuit de promenade, dont le sol était souple et facile même lorsque l'on y marchait à pieds nus (2.17.15)¹¹.

Séparé du jardin par une galerie s'étalait le second ensemble, que Pline appelle *xystus* (2.17.17):

Ante cryptoporticum xystus uiolis odoratus. Teporem solis infusi repercussu cryptoporticus auget, quae ut tenet solem sic aquilonem inhibet summouetque, quantumque caloris ante tantum retro frigoris.

Devant la galerie, un parterre parfumé de violettes. La douceur que le soleil y apporte en s'y répandant est amplifiée par la réflexion de la galerie qui, tout en retenant la chaleur du soleil, repousse et écarte le vent du nord : il fait aussi chaud devant que frais derrière.

Le mot *xystus* désignait un parterre orné d'allées et de bosquets destiné également à la promenade ; il était le plus souvent, comme ici d'ailleurs, associé à un portique. En fait, les termes *gestatio* et *xystus* finirent, semble-t-il, par désigner la même réalité¹². La description que nous en donne Pline, on le voit, met l'accent sur l'agrément que procure en hiver cet ensemble jardin / cryptoportique, lorsque l'on peut y goûter la tiédeur du soleil, même timide à cette saison, en étant à l'abri du vent du nord.

Pour le reste, Pline décrit longuement deux éléments architecturaux de première importance : la galerie (*cryptoporticus*) qui sépare le jardin du parterre et relie deux groupes de bâtiments¹³. Le

¹⁰ Pour P. Grimal, *Les Jardins romains*, p. 256, la *gestatio* est une variante agrandie de l'*ambulatio*.

¹¹ Cette promenade intérieure porte, dans les manuscrits, le nom de *uinea*, qui, dans ce contexte, semble peu logique à A. N. Sherwin-White, *The Letters of Pliny*, p. 194 ; il lui préfère donc la conjecture *uia*. Pourtant, les pergolas et autres ensembles architecturaux de verdure étaient très appréciés, comme l'atteste abondamment le jardin de Pline en Toscane.

¹² P. Grimal, *Les Jardins romains*, p. 250, repris par A. N. Sherwin-White, *The Letters of Pliny*, p. 196.

¹³ Si la situation exacte de la galerie est difficile à établir avec certitude, sa fonction est absolument claire ; cf. A. N. Sherwin-White, *The Letters of Pliny*, p. 195.

terme lui-même est vraisemblablement une création de Pline que l'on retrouve chez ses imitateurs, tel Sidoine Apollinaire au V^e siècle. Il s'agissait simplement d'une galerie fermée, pourvue de fenêtres à la place du traditionnel portique à colonnes (2.17.16):

Hinc cryptoporticus prope publici operis extenditur. Vtrimque fenestras, a mari plures, ab horto singulae, sed alternis pauciores. Hae, cum serenus dies et immotus, omnes, cum hinc uel inde uentis inquietus, qua uenti quiescunt, sine iniuria patent.

Ensuite se développe une galerie couverte, presque de l'ampleur d'un bâtiment public. Sur les deux côtés, des fenêtres, en plus grand nombre du côté de la mer : sur le jardin, elles sont placées en face, mais moins nombreuses que vis-à-vis. Ces fenêtres, quand le temps est beau et paisible, peuvent toutes rester ouvertes sans difficulté ; quand le vent souffle d'un côté ou de l'autre, seules celles qui se trouvent du côté où le vent ne souffle pas.

Pline insiste ensuite sur les avantages que procure cette construction pour lutter aussi bien contre la rigueur de l'hiver que contre la chaleur excessive de l'été.

Enfin, la galerie conduisait à l'endroit que Pline aimait le plus dans sa propriété des Laurentes, le pavillon qu'il désigne par le nom habituel de *diaeta* (2.17.20). Cette construction comptait plusieurs pièces, de taille modeste généralement : une chambre exposée au soleil (*heliocaminus*) ; une seconde chambre s'ouvrant sur la galerie (cette chambre avec alcôve était meublée d'un lit et de deux chaises) ; il y avait encore une chambre à coucher très calme, ainsi qu'une petite pièce de chauffage (*hypocauston*). Enfin venaient une antichambre et une chambre longuement baignées de soleil. Ce pavillon permettait essentiellement au maître des lieux de vivre retiré au cœur de ses jardins, loin du vacarme de la demeure principale¹⁴. Le pavillon entraînait aussi dans la composition d'un ensemble comme élément de décoration, suggérant une ambiance particulière, à la façon des *topia*¹⁵.

Le seul regret du propriétaire est causé par l'absence d'eau courante et, par conséquent, de fontaines et de bassins (2.17.25):

Haec utilitas, haec amoenitas deficitur aqua salienti, sed puteos ac potius fontes habet ; sunt enim in summo. Et omnino litoris

¹⁴ P. Grimal, *Les Jardins romains*, p. 261.

¹⁵ Cette fonction des constructions de jardin est bien expliquée par P. Grimal, *Les Jardins romains*, p. 263.

illius mira natura : quocumque loco moueris humum, obuius et paratus umor occurrit, isque sincerus ac ne leuiter quidem tanta maris uicinitate corruptus.

À ces avantages et à cet agrément manque l'eau courante, mais on y trouve des puits ou plutôt des sources, car elles se trouvent près de la surface. Et, de manière générale, la nature de ce rivage est admirable : où que l'on creuse la terre, l'eau vient toute prête à votre rencontre ; elle est pure, sans aucune souillure qui viendrait de la proximité si grande de la mer.

Le domaine de Toscane, situé au pied de l'Apennin, connaissait un climat plus rigoureux (5.6.4-5):

Caelum est hieme frigidum et gelidum ; myrtos, oleas, quaeque alia assiduo tepore laetantur, aspernatur ac respuit ; laurum tamen patitur atque etiam nitidissimam profert, interdum, sed non saepius quam sub urbe nostra, necat. Aestatis mira clementia.

Le climat y est froid en hiver, il y gèle. Aussi n'y trouve-t-on ni myrtes, ni oliviers, ni plantes qui se plaisent à une température toujours douce, mais le laurier y résiste, il y est même splendide ; parfois il meurt, mais c'est aussi le cas dans la région de Rome. L'été y est d'une douceur étonnante.

À la faveur d'un environnement grandiose, un amphithéâtre dans les collines, la propriété s'étalait dans un écrin splendide de nature sauvage ou rustique : des prés, des champs, des bosquets, des vignes. Elle comportait néanmoins deux ensembles de nature maîtrisée : un vaste parterre, entouré d'une allée destinée à la promenade, et l'imposante réalisation qui portait le nom d'hippodrome.

Le parterre (*xystus*) sur lequel donnait la colonnade¹⁶ était plus précisément une terrasse adaptée à la pente douce sur laquelle la villa se trouvait. Cette terrasse était cloisonnée en plusieurs plates-bandes délimitées par des bordures de buis, puis venait un parterre, coussin de verdure où le buis dessinait des figures d'animaux¹⁷, et, dans la partie plane, un tapis d'acanthé souple.

¹⁶ A. N. Sherwin-White, *The Letters of Pliny*, p. 323, présente la villa des *Tusci* comme un vaste complexe, organisé autour d'un portique donnant accès à différents appartements ; elle était sensiblement différente de celle des *Laurentes*.

¹⁷ Les topiaires étaient très présents dans les jardins de Pline ; cf. A. N. Sherwin-White, *The Letters of Pliny*, p. 324.

Comme aux Laurentes, cet ensemble était entouré d'une allée (*ambulatio*), bordée d'arbustes verts taillés courts ; la promenade pouvait encore se poursuivre plus bas (5.6.17):

Ab his gestatio in modum circi, quae buxum multiformem humilesque et retentas manu arbusculas circuit.

De là une promenade en forme de piste autour de massifs de buis de toutes formes et d'arbrisseaux que l'on empêche de grandir.

Le tout était enclos d'un mur de pierres et donnait sur la prairie et les champs avoisinants. L'élément le plus original et le plus spectaculaire du jardin des *Tusci* était le vaste et complexe ensemble que Pline nomme « hippodrome »; aussi notre auteur lui consacre-t-il une longue description (5.6.32-40)¹⁸. Il s'agissait cette fois encore d'un espace bien délimité, clos vraisemblablement par un mur (*medius patescit*, dit Pline en 5.6.32). Cette appellation correspondait à une variante plus étendue et plus complexe de la *gestatio*; le nom lui venait de sa ressemblance avec le champ de courses¹⁹. Aux *Tusci*, comme sur le Palatin, seule une des deux extrémités formait une abside (5.6.33-35):

Rectus hic hippodromi limes in extrema parte hemicyclio frangitur mutatque faciem; cupressis ambitur et tegitur densiore umbra opacior nigriorque, interioribus circulis (sunt enim plures) purissimum diem recipit. Inde etiam rosas ecfert umbrarumque frigus non ingrato sole distinguit. Finito uario illo multiplicique curuamine recto limiti redditur, nec huic uni; nam uiae plures intercedentibus buxis diuiduntur. Alibi pratu-

¹⁸ Pour se faire rapidement une idée de l'allure que pouvait avoir l'hippodrome, il suffit de consulter le plan d'ensemble qu'en donne E. Lefèvre, « Plinius-Sudien I », p. 529, et celui que propose P. Grimal, *Les Jardins romains*, p. 254, ainsi que sa tentative de reconstitution, qui figure parmi les illustrations. Voir également la reconstruction élaborée par Linda FARRAR, *Ancient Roman Gardens*, Stroud: Sutton Publishing, 1998, p. 56. L'auteur donne également une traduction anglaise du passage de la lettre 5.6 consacré à l'hippodrome et mentionne les autres essais de reconstitution de cet ensemble (p. 57).

¹⁹ Il s'agissait alors d'une réalisation à la mode: celle-ci aurait été inaugurée sous le règne de Domitien, comme l'attestent les fouilles faites sur le Palatin, et diffusée essentiellement sous le principat de Trajan; cf. P. Grimal, *Les Jardins romains*, p. 252. L'hippodrome de Pline, quant à lui, devait dater du début du règne de Trajan, car il comporte de grands arbres au moment où Pline écrit; cf. P. Grimal, *Les Jardins romains*, p. 253, note 3.

lum, alibi ipsa buxus interuenit in formas mille discripta, litteras interdum, quae modo nomen domini dicunt, modo artificis...

L'allée droite qui borde l'hippodrome se termine par un hémicycle et change d'aspect : elle est entourée et couverte de cyprès dont l'ombre, plus épaisse, donne plus de fraîcheur et d'obscurité ; les allées circulaires de l'intérieur (car il y en a plusieurs) reçoivent une lumière très claire. Aussi, même des roses y poussent et, avec bonheur, le soleil y joue avec la fraîcheur de l'ombre ; après d'innombrables détours, l'allée redevient droite mais non plus unique : elle se divise en plusieurs chemins séparés par des buis. Ici le gazon, là le buis même forment mille figures, quelquefois des lettres qui disent soit le nom du maître, soit celui du jardinier...

Cette composition était très fortement structurée, en particulier par des alignements de platanes de différentes grandeurs, évoquant les colonnes d'un portique ; le tronc des plus grands était même recouvert de lierre afin de relier entre eux les arbres voisins. À l'intérieur, tout un assemblage de plates-bandes, entre lesquelles serpentaient de nombreuses allées. Une pergola se trouvait à l'extrémité abritant un lit de table de forme semi-circulaire (5.6.36 : *stibadium*). L'endroit était non seulement protégé du soleil par une treille, mais aussi rafraîchi par un réseau de tuyaux déversant de l'eau dans un élégant bassin de marbre : on y tenait au frais les plats en les plaçant sur le bord de la fontaine ou en les faisant flotter sur de petites embarcations. En face se trouvait un pavillon de taille modeste (*cubiculum*) prolongé par une alcôve. L'eau y était présente comme dans l'ensemble de l'hippodrome (5.6.40):

Per totum hippodromum inducti strepunt riui et qua manus duxit sequuntur ; his nunc illa uiridia, nunc haec, interdum simul omnia lauantur.

Dans tout l'hippodrome murmurent des ruisseaux amenés par des tuyaux qui, au gré de la main qui les guide, arrosent tantôt un massif, tantôt un autre, parfois tous en même temps.

Aux *Tusci*, en effet, l'eau coulait en abondance et conférait à la propriété ce charme que les Romains appréciaient tant. Ainsi, la petite cour, mentionnée en 5.6.20, était également agrémentée d'une fontaine ; c'était encore le cas d'une pièce bénéficiant d'une combinaison de fontaine, bassin et tuyaux apportant un délicieux murmure (5.6.23). Et, bien sûr, cette richesse rendait possible, dans une demeure privée, la présence d'un important ensemble de bains (5.6.25-27).

Par ailleurs, le discours de Pline sur ses jardins nous révèle, de-ci de-là, ses principales attentes à l'égard des espaces de nature maîtrisée, ainsi que les caractéristiques qui lui causaient le plus de joie. Certains passages, en effet, nous donnent des indications qui vont au-delà de la simple description pour exprimer ce que l'on peut appeler une esthétique des jardins. Ainsi, une qualité que notre auteur apprécie le plus est la présence à la fois de nature sauvage et de nature maîtrisée : aux Laurentes, l'intérieur du jardin (*hortus*) est majoritairement, et presque de façon sauvage, garni de mûriers et de figuiers auxquels le terrain est particulièrement favorable (2.17.15). Aux *Tusci*, à l'intérieur même du cadre raffiné de l'hippodrome, apparaissent des îlots de nature rustique, des espaces plantés d'arbres fruitiers (5.6.35). Pline souligne expressément le contraste que la coexistence de ces deux univers faisait apparaître (5.6.35):

Alternis metulae surgunt, alternis inserta sunt poma, et in opere urbanissimo subita uelut inlati ruris imitatio.

Alternativement se dressent de petites bornes et des arbres fruitiers ; au milieu de ces raffinements de la ville apparaît tout à coup l'image de la campagne.

Cette remarque suffit à montrer à quel point cet effet le charmait. Pourtant, Pline semble tout autant apprécier un effet opposé, également issu du rapport entre les deux formes de nature. Le parterre et la promenade situés devant la colonnade de la villa de Toscane étaient certes entourés d'un mur, mais ce mur était totalement recouvert de buis, ce qui permettait au regard de plonger du jardin vers la campagne sans rupture nette²⁰, d'autant plus que les prés et les champs eux-mêmes n'étaient pas moins dignes qu'on y porte le regard (5.6.18):

Pratum inde non minus natura quam superiora illa arte uisendum...

Puis une prairie dont la beauté naturelle n'a d'égal que l'art des parties précédentes...

Si Pline distingue la nature sauvage de l'art, il leur confère la même dignité dans leurs domaines respectifs. Ainsi, l'émotion naît de ce glissement insensible du regard, de l'image la plus sophistiquée de la nature à son expression première. Il ne s'agit

²⁰ Voir P. Grimal, *Les Jardins romains*, p. 348.

donc plus de contraste, mais de fondu subtil, prolongeant et enchâssant dans la grandeur de la nature la beauté des lieux.

De surcroît, Pierre Grimal souligne à plusieurs reprises l'insistance de notre auteur à louer le caractère judicieux de la disposition des lieux, qu'il s'agisse des bâtiments ou des jardins, ainsi que la variété des avantages qu'ils procurent²¹. La galerie des Laurentes permet à la fois de bénéficier au maximum du soleil en hiver du côté du parterre et de se tenir au frais en été dans le jardin (2.17.17). C'est une qualité récurrente montrant combien ces deux propriétés assurent une vie agréable à tout moment. N'offrent-elles pas tout ce qui est nécessaire à la vie : des appartements adaptés à chaque saison, des bains, des paysages variés ? La fierté du propriétaire, la joie du narrateur naissent aussi bien d'une émotion esthétique que du plaisir intellectuel que l'on peut retirer de la bonne ordonnance des choses.

L'analyse d'Eckard Lefèvre va beaucoup plus loin encore : pour lui, l'intérêt que Pline porte à ses jardins et à la nature en général n'est pas immédiat, mais purement esthétique. Ainsi, aux Laurentes, ce n'est pas tant la contemplation de la mer en elle-même qui réjouit Pline, mais trois aspects de la mer offerts par les différentes fenêtres d'une salle à manger : autrement dit, c'est une pièce ornée, pour ainsi dire, de trois marines qui fait les délices de notre auteur (2.17.5). On le voit, la nature ne convient que cadrée, ordonnée : toute sa puissance est amoindrie, en définitive, appropriée par l'homme. Le jardin des *Tusci* en donne un excellent exemple : à l'intérieur de l'hippodrome, un petit pavillon contient une chambre munie de fenêtres et recouverte d'une treille (5.6.39):

Non secus ibi quam in nemore iaceas, imbrem tantum tamquam in nemore non sentias.

On se croirait couché dans un bois, si ce n'est qu'on n'y sent pas la pluie.

On se trouve donc dans la nature sans devoir en subir les inconvénients. Ainsi, le propriétaire du jardin ne se perçoit pas comme appartenant à la nature, mais comme capable de jouir des plaisirs que la nature maîtrisée peut lui apporter : alors, la nature n'est acceptée que d'un point de vue purement esthétique²². Par

²¹ P. Grimal, *Les Jardins romains*, p. 202, par exemple.

²² E. Lefèvre, « Plinius-Sudien I », p. 523.

ailleurs, Lefèvre montre à quel point la notion de *uarietas* est importante aux yeux de Pline, en particulier à propos des jardins. C'est bien là un critère purement esthétique qui révèle une conception guère éloignée de celle d'un peintre. Pline lui-même dresse le parallèle (5.6.13):

Magnam capies uoluptatem, si hunc regionis situm ex monte prospexeris. Neque enim terras tibi, sed formam aliquam ad eximiam pulchritudinem pictam uideberis cernere.

En contemplant cette région depuis la montagne, tu prendras le plus grand plaisir. Plutôt que des terres, c'est un tableau merveilleux que tu croiras découvrir.

En définitive, la nature n'est appréciée que lorsqu'elle remplit les qualités esthétiques que l'on attend d'une œuvre d'art : le jardin n'est qu'un objet de délectation artistique, particulièrement en vogue à l'époque impériale. Pline resterait donc un citadin à la campagne, tout à ses études, ne se souciant guère de la vie du domaine, satisfait de retrouver dans la nature les sensations que lui procurent les arts de la ville²³.

Au-delà de cette analyse se pose à nos yeux la question de la finalité des deux lettres, car elles n'ont, bien évidemment, pas été composées pour servir de base aux travaux des archéologues et historiens de notre temps : si besoin était, les problèmes soulevés par les différentes tentatives de reconstitution le prouveraient abondamment. Aussi est-il évident que les descriptions de Pline n'ont en aucune façon un caractère exhaustif banal, mais relèvent de choix délibérés de notre auteur²⁴.

En fait, Pline donne lui-même une réponse à cette question lorsqu'au début de chaque lettre, il s'adresse à son destinataire : il s'agit dans les deux cas de dissiper les doutes, les étonnements, voire les inquiétudes de celui-ci à propos de la résidence en question. Ainsi, il dit à Gallus, à qui la *Lettre* 2.17 est destinée (2.17.1):

²³ E. Lefèvre, « Plinius-Sudien I », p. 538, insiste sur le caractère urbain de Pline qu'il oppose à Horace, pour qui la vie à la campagne revêt une dignité morale supérieure.

²⁴ P. Grimal, *Les Jardins romains*, p. 219, note le caractère incomplet des lettres ; A. N. Sherwin-White, *The Letters of Pliny*, p. 188, souligne les difficultés que soulève la description de Pline ; E. Lefèvre, « Plinius-Sudien I », p. 533, insiste également sur l'impossibilité de reconstituer avec précision les deux demeures. Effectivement, on notera qu'aucun bâtiment de service — cuisine, logement des esclaves... — n'est mentionné.

Miraris cur me Laurentinum uel, si ita mauis, Laurens meum tanto opere delectet; desines mirari, cum cognoueris gratiam uillae, opportunitatem loci, litoris spatium.

Tu t'étonnes que mon domaine laurentin ou, si tu préfères, mon domaine des Laurentes me plaise tant; tu cesseras de t'étonner quand tu connaîtras le charme de la maison, l'avantage de son emplacement, l'étendue de la plage.

De même, il veut rassurer Domitius Apollinaris qui avait manifesté quelque inquiétude à l'idée de savoir Pline en Toscane où l'air était, croyait-il, insalubre. C'est justement cette erreur que Pline se propose de combattre en décrivant sa propriété. Pourtant, la raison avancée par notre auteur sert avant tout, croyons-nous, de *casus epistulae* et ne correspond pas vraiment à une motivation profonde. Par ailleurs, bien que l'identification des deux destinataires ne soit pas sans incertitude²⁵, il est évident qu'ils appartiennent au même monde que Pline et connaissent, possèdent même, des demeures tout à fait comparables. Alors, comment justifier l'ampleur des descriptions, la précision de certains détails²⁶, qui vont bien plus loin que le simple plaisir de tenir son destinataire informé?

Aussi d'autres perspectives restent-elles à explorer et, selon nous, les lettres de villa, comme on peut les nommer, répondent au moins à des attentes de deux ordres différents: en premier lieu, comme bon nombre d'autres pièces de la correspondance, elles relèvent du désir de l'auteur de se représenter, de donner une image de soi²⁷; en second lieu, elles lui fournissent aussi une occasion d'écriture et permettent une promenade dans un espace quelque peu différent.

Pour rester — un peu artificiellement peut-être — dans le monde des jardins, le goût que leur témoigne Pline nous semble s'inscrire dans une tradition que l'on pourrait qualifier d'aristocratique, tantôt valorisant les jardins aux dépens mêmes de la demeure, tantôt célébrant les raffinements des espaces extérieurs pour ne pas s'attarder sur le luxe des intérieurs, qui, en quelque

²⁵ A. N. Sherwin-White, *The Letters of Pliny*, p. 186, 321.

²⁶ Seul l'hippodrome de la villa de Toscane justifierait par lui-même la description qui lui est consacrée; il s'agissait en effet d'une forme de nouveauté, particulièrement en faveur à l'époque de Pline.

²⁷ Voir à ce propos Matthias LUDOLPH, *Epistolographie und Selbstdarstellung. Untersuchungen zu den «Paradebriefen» Plinius des Jüngeren*, Tübingen: G. Narr, 1997.

sorte, va de soi. Ainsi, Suétone nous apprend qu'Auguste, qui n'appréciait pas le luxe des villas, s'intéressait particulièrement à l'ornement des jardins (*Vie d'Auguste* 72)²⁸:

Sua uero quamuis modica non tam statuarum tabularumque pictarum ornatu quam xystis et nemoribus excoluit rebusque uetustate ac raritate notabilibus.

Quant [à ses villas], bien qu'elles fussent modestes, il les embellit en les ornant moins de statues et de tableaux que de parterres et de bosquets, et d'objets remarquables par leur ancienneté et leur rareté.

D'ailleurs, Vitruve affirmait que les jardins contribuaient autant à la grandeur d'une demeure que les bâtiments eux-mêmes²⁹. Dans le même esprit, Pline, comme nous l'avons vu, accorde dans ses lettres la place d'honneur aux jardins et, dans la description même, entre dans un raffinement de détails et un luxe que l'on ne retrouve pas dans l'évocation des bâtiments ; ceux-ci sont présentés comme spacieux, confortables, bien orientés, tout le charme d'une pièce provenant des vues qu'elle offre et non de la richesse de son mobilier. Toutefois, la villa de Toscane semble offrir comme une forme de contre-exemple : Pline est amené à décrire un groupe de pièces et, exceptionnellement, il mentionne le revêtement dont l'une d'elles est décorée (5.6.22):

marmore excultum podio tenus, nec cedit gratiae marmoris ramos insidentesque ramis aues imitata pictura.

Elle est ornée de marbre jusqu'à hauteur d'appui et, ne le cédant en rien à la beauté du marbre, une peinture représente des branches où sont perchés des oiseaux.

Mais il s'agit justement d'un décor de jardin et non d'un sujet quelconque, suggérant un luxe trop tapageur. C'est donc, chez notre auteur, une forme de raffinement, de délicatesse suprême, totalement contraire aux comportements ostentatoires des nouveaux riches et des Trimalcions de tous les temps. Longtemps encore les élites ont conservé cet attachement pour les jardins, signe d'un goût supérieur : il suffit de penser à Louis XIV qui, à Versailles, se plaisait à faire visiter lui-même ses jardins aux visiteurs de marque.

²⁸ Cf. P. Grimal, *Les Jardins romains*, p. 240.

²⁹ Vitruve, *De l'architecture* 6.7.10 : *alta altaria et peristylia amplissima siluaeque ambulationesque ad decorum maiestatis perfectae*; cf. P. Grimal, *Les Jardins romains*, p. 202.

Une autre image que les évocations de jardins contribuent à donner de leur propriétaire est celle d'un homme libéré des divers fardeaux imposés par la société et la cour, totalement concentré sur ce qui confère à l'existence une valeur profonde. C'est la possibilité d'être à soi-même, dans un cadre privilégié et suggestif, mais surtout favorable à la réflexion³⁰. Dans sa propriété des Laurentes, Pline nous dit apprécier par-dessus tout le pavillon qu'il a fait construire au fond du jardin, à l'abri du reste de la maison (2.17.24)³¹:

In hanc ego diaetam cum me recepi, abesse mihi etiam a uilla mea uideor magnamque eius uoluptatem praecipue Saturnalibus capio, cum reliqua pars tecti licentia dierum festisque clamoribus personat; nam nec ipse meorum lusibus nec illi studiis meis obstrepunt.

Une fois retiré dans ce pavillon, j'ai l'impression d'être loin même de chez moi et j'en retire un grand plaisir surtout au moment des Saturnales, quand tout le reste de la maison retentit de la liberté totale de ces jours de fête et des cris de joie; ainsi moi, je ne dérange pas les jeux de mes gens, et eux ne dérangent pas mes études.

D'ailleurs, l'ensemble des jardins, de la pergola de l'hippodrome aux multiples allées et promenades, est vide de tout jardinier et autre domestique qui viendrait troubler cette tranquillité. Il est à noter que l'une des seules fois où Pline mentionne ses gens, c'est justement en raison de leur absence, dans l'exemple que nous venons de citer. Ainsi, ces deux lettres contribuent, de façon indirecte, à la célébration de l'*otium* et sont à lire en parallèle avec les textes évoquant l'emploi du temps de notre auteur: aux *Tusci* par exemple, comme nous l'apprend la *Lettre* 9.36, Pline

³⁰ Cf. Eckard LEFEVRE, «Plinius-Studien III. Die Villa als geistiger Lebensraum», *Gymnasium*, 94 (1987), p. 247-262; voir en particulier les pages 254-258, consacrées à la villa comme incitation à la réflexion. Lefèvre (p. 257) cite un passage très intéressant montrant à quel point le travail intellectuel était associé aux occupations propres à la vie de la villa (5.18.2): *ego in Tuscis et uenor et studeo, quae interdum alternis, interdum simul facio; nec tamen adhuc possum pronuntiare, utrum sit difficilius capere aliquid an scribere.*

³¹ Dans une autre lettre (1.22.11), Pline précise la nature de ses activités aux Laurentes: «cela fait, je regagnerai ma villa des Laurentes, je veux dire mes écrits et mes tablettes, ainsi que les loisirs que je consacre à l'étude (*studiosumque otium*)».

réserveait la majeure partie de son temps à la méditation, à l'étude et à l'écriture, avec ce qu'il fallait d'exercices et de distractions honnêtes³². Ainsi, si la vie à la campagne selon Pline ne revêt pas de valeur morale particulière, comme chez Horace, elle apparaît cependant comme le cadre idéal permettant de se retrouver soi-même et de pratiquer dans les meilleures conditions l'*otium*, qui, pour Pline, s'avérait *studiosum*, c'est-à-dire consacré aux activités littéraires : de façon paradoxale, peut-être, le cadre champêtre favorisait et nourrissait des activités essentiellement urbaines³³.

Ces deux lettres nous conduisent aussi dans une promenade quelque peu différente, dans un espace où les jardins, comme la villa, peuvent être perçus comme occasion, comme matière littéraire. Ainsi, c'est le travail même de l'épistolier, sa composition qui deviennent le but principal de l'œuvre. À ce propos, les commentateurs sont unanimes à souligner le caractère original de Pline : il est le premier à traiter si longuement, presque exclusivement une telle matière³⁴. Par ailleurs, nous l'avons vu à plusieurs reprises, ses descriptions ne sont pas exhaustives, mais relèvent de choix d'organisation, de disposition de la matière, qui sont avant tout des problèmes de composition et d'écriture. Aussi, aux *Tusci*, Pline choisit-il de présenter les espaces verts situés devant la colonnade dans une perspective allant de haut en bas, certes logique dans la situation présente, mais absolument classique dans l'art de la description³⁵. Pline lui-même attire l'attention de son lecteur sur cet aspect de son entreprise. À la fin de la lettre décrivant la propriété des Laurentes, il s'adresse à son destinataire et espère avoir dissipé ses craintes ; il souhaite même que la

³² Cf. E. Lefèvre, « Plinius-Sudien III », pp. 258-262, qui présente la vie aux *Tusci* à partir de la *Lettre* 9.36.

³³ Il convient toutefois de mentionner le caractère archaïque de la propriété de Toscane, que Pline se plaît à souligner à plusieurs reprises : le grand âge des habitants de la région, la présence d'un atrium à l'ancienne, tout cela confère une valeur particulière à la vie aux *Tusci*. Ce n'est pas simplement une référence d'antiquaire, mais bien un sentiment de moralité supérieure valorisé par la référence au passé.

³⁴ A. N. Sherwin-White, *The Letters of Pliny*, p. 186-187.

³⁵ Pline le Jeune, *Lettres* 5.6.16-18 : *ante porticum xystus... demissus inde pronusque pulvinus... acanthus in plano... ambit hunc ambulatio... ab his gestatio... pratum inde... campi deinde porro multaque alia prata et arbusta*; cf. E. Lefèvre, « Plinius-Studien I », p. 256, qui relève l'importance de la perspective dans la manière avec laquelle travaille Pline, très proche en cela d'un peintre.

propriété lui ait donné l'envie d'y séjourner. Or, le moyen de créer cette envie n'est autre que la lettre elle-même. Dans la pièce 5.6, Pline est beaucoup plus explicite : il donne tout d'abord le ton en annonçant le programme (5.6.3):

Atque adeo ut omnem pro me metum ponas, accipe temperiem caeli, regionis situm, uillae amoenitatem, quae et tibi auditu et mihi relatu iucunda erunt.

D'ailleurs, pour que tu n'aies plus de crainte à mon sujet, je vais te dire la nature du climat, la situation du pays, le charme de la villa ; tu auras autant d'agrément à lire cette description que moi à l'écrire.

On le voit, Pline annonce son entreprise d'une façon qui n'est pas sans rappeler celle des poètes. Et surtout, il est évident que la lettre devient l'enjeu majeur : c'est elle qui doit charmer son destinataire, la propriété alors est clairement posée comme matière. Matière qui convient au genre dans lequel Pline pratique son art et dont il retire une certaine fierté. Ainsi, après la longue description de l'hippodrome, Pline justifie l'ampleur de son travail d'une façon très significative (5.6.42-44):

In summa — cur enim non aperiam tibi uel iudicium meum uel errorem? — primum ego officium scriptoris existimo, ut titulum suum legat atque identidem interroget se quid coeperit scribere, sciatque, si materiae immoratur, non esse longum, longissimum, si aliquid accersit atque attrahit. Vides quot uersibus Homerus, quot Vergilius arma, hic Aeneae, Achillis ille, describat; breuis tamen uterque est, quia facit quod instituit. [...] Similiter nos, ut parua magnis, cum totam uillam oculis tuis subicere conamur, si nihil inductum et quasi deuium loquimur, non epistula quae describit, sed uilla quae describitur magna est.

Après tout — je ne vois pas pourquoi je ne te dirai pas mon idée ou, si tu veux, mon erreur —, j'estime que le premier devoir d'un écrivain est de bien lire son titre, de se demander sans cesse quel sujet il est en train de traiter et de savoir que, s'il s'attarde à le développer, il n'est jamais long, alors que c'est être très long que de faire des ajouts ou des digressions. Rappelle-toi combien de vers Homère ou Virgile consacrent à la description des armes, l'un d'Achille, l'autre d'Énée. Ils sont brefs cependant tous les deux parce qu'ils font ce qu'ils s'étaient proposé. [...] Ainsi de moi — pour comparer le petit au grand. Si, en essayant de mettre sous tes yeux ma villa tout entière, je ne me suis pas égaré à parler d'autre chose, ce n'est pas ma lettre, mais la villa qu'elle décrit, qui s'étend.

Cette réflexion de la part de Pline met en relief le statut d'écrivain qu'il revendique pour lui-même et, par conséquent, le statut d'œuvre d'art qu'il attribue à la lettre adressée à Apollinaris : c'est une création qui traite de façon développée du thème de la villa avec jardins. Pour justifier sa méthode et l'ampleur de la pièce, Pline invoque le patronage d'Homère et Virgile qui, eux aussi, dans leurs chefs d'œuvres, ont consacré de longs passages à décrire des objets. Si notre auteur souligne la différence qu'il y a entre lui et ses illustres modèles, « pour comparer le petit au grand », il se situe néanmoins dans leur sillage et, à sa manière, dans un genre humble, se présente comme un auteur à bon droit fier de sa création.

Éric CHEVALLEY
Lausanne